



UNION INTERPARLEMENTAIRE
126^{ème} Assemblée et réunions connexes
Kampala (Ouganda), 31 mars - 5 avril 2012



A/126/Inf.1.rev
20 février 2012

POSTES A POURVOIR PENDANT LA 126^{ème} ASSEMBLEE

COMITE EXECUTIF

Le 5 avril 2012, le Conseil directeur sera appelé à élire **un membre** comme suit :

Groupe des Douze Plus : un poste vacant - remplacement de Mme D. Stump (Suisse) qui n'est plus parlementaire et dont le mandat viendra à expiration en octobre 2013.

Conformément à l'Article 23.6 des Statuts, si un membre du Comité exécutif cesse d'être parlementaire, le Membre de l'Union concerné désigne un remplaçant ou une remplaçante dont les fonctions durent jusqu'à la prochaine session du Conseil directeur, qui procède à une élection. Si le membre nouvellement élu vient d'un parlement différent de celui du membre sortant, il accomplit un mandat complet. Si tel n'est pas le cas, le nouveau membre achève le mandat de son prédécesseur (en l'espèce jusqu'en octobre 2013).

ORGANES SUBSIDIAIRES DU CONSEIL DIRECTEUR DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Comité de coordination des Femmes parlementaires

La 17^{ème} Réunion des Femmes parlementaires sera appelée à renouveler la moitié des membres de son comité de coordination, pour remplacer les représentantes régionales titulaires et suppléantes dont le mandat vient à expiration en avril 2012, ainsi que les parlementaires ayant perdu leur siège.

Les postes à pourvoir sont :

- **une représentante régionale titulaire et une représentante régionale suppléante** par groupe géopolitique, pour un mandat de quatre ans;
- une représentante régionale titulaire du **GRULAC** pour pourvoir le poste laissé vacant (fin de mandat : avril 2014);
- une représentante régionale suppléante du **Groupe arabe** et du **Groupe Eurasie** respectivement pour pourvoir les postes laissés vacants (fin de mandat : avril 2014).

Selon le Règlement de la Réunion des Femmes parlementaires, les membres sortants du Comité de coordination ne sont pas rééligibles pendant deux ans.

La Réunion des Femmes parlementaires tiendra les élections au Comité de coordination le mercredi 4 avril 2012.

Les Groupes géopolitiques sont invités à soumettre par écrit des candidatures jusqu'au lundi 2 avril à 18 heures au plus tard à la responsable du Programme du partenariat entre hommes et femmes, Mme K. Jabre. Les candidatures devront être accompagnées d'une lettre signée du Groupe géopolitique et d'un bref curriculum vitae (trois paragraphes maximum) des candidates en anglais et/ou en français seulement, pour distribution aux participants.

Comité des droits de l'homme des parlementaires

Le 5 avril 2012, le Conseil directeur sera appelé à élire :

- **deux membres titulaires** pour remplacer M. P. Mahoux (Belgique), dont le mandat viendra à expiration à la 190^{ème} session du Conseil directeur, et M. B. Barovic (Slovénie), qui n'est plus parlementaire;
- **un membre suppléant** pour remplacer M. J.P. Letelier (Chili), qui a été élu membre titulaire à la 189^{ème} session du Conseil directeur.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum), pourront être présentées jusqu'au mercredi 4 avril 2012 à 9 heures.

Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient

Le 5 avril, le Conseil directeur sera appelé à élire **un membre suppléant** pour remplacer M. H. Alir (Turquie), dont le mandat viendra à expiration à la 190^{ème} session du Conseil directeur.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum) pourront être présentées jusqu'au mercredi 4 avril 2012 à 9 heures.

Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire

Le 5 avril, le Conseil directeur sera appelé à élire :

- **trois membres titulaires** pour remplacer M. S. Gavrillov (Fédération de Russie) et M. J.C. Romero (Argentine), dont le mandat viendra à expiration à la 190^{ème} session du Conseil directeur, et Mme B. Gadiant (Suisse), qui n'est plus parlementaire;
- **quatre membres suppléants** pour remplacer M. J.J. Mwiimbu (Zambie), Mme M. Osman Gaknoun (Soudan), Mme B. Gohar (Pakistan) et Mme E. Arguedas (Costa Rica), dont le mandat viendra à expiration à la 190^{ème} session du Conseil directeur.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum), pourront être présentées jusqu'au mercredi 4 avril à 9 heures.

BUREAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES

Première Commission permanente (Paix et sécurité internationale)

Hormis **un poste vacant** de membre titulaire représentant le Groupe africain, tous les membres du Bureau actuel de la première Commission permanente sont rééligibles.

Les candidatures du Groupe africain (titulaire) pourront être présentées jusqu'au moment des élections, qui auront lieu le mardi 3 avril 2012 lors de la dernière session de la Commission.

Deuxième Commission permanente (Développement durable, financement et commerce)

Hormis **deux postes vacants** - un membre titulaire représentant le Groupe africain et un membre suppléant représentant le Groupe Eurasie -, tous les membres du Bureau actuel de la deuxième Commission permanente sont rééligibles.

Les candidatures du Groupe africain (titulaire) et du Groupe Eurasie (suppléant) pourront être présentées jusqu'au moment des élections, qui auront lieu le mercredi 4 avril 2012 à la dernière séance de la Commission.

Troisième Commission permanente (Démocratie et droits de l'homme)

Hormis **un poste vacant** de membre titulaire représentant le Groupe Eurasie, tous les membres du Bureau actuel de la troisième Commission sont rééligibles.

Les candidatures du Groupe Eurasie (titulaire) pourront être présentées jusqu'au moment des élections, qui auront lieu le mercredi 4 avril 2012 lors de la dernière séance de la Commission.

GRUPE CONSULTATIF DE LA COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

Il y a actuellement huit postes vacants au sein du Groupe consultatif :

- **deux membres du Groupe africain** pour remplacer Mme S. Sani (Nigéria) et M. T. Toga (Ethiopie), qui ne sont plus parlementaires;
- **un membre du Groupe arabe** pour remplacer M. M. El Feki (Egypte), qui n'est plus parlementaire;
- **un membre du Groupe Eurasie**, pour pourvoir le poste resté vacant en 2011;
- **un membre du GRULAC** pour remplacer M. M. Maia (Brésil), qui n'a participé à aucune des activités du Groupe consultatif en 2011;
- **trois membres du Groupe des Douze Plus** pour remplacer M. L. Fraga (Espagne) et Mme Lugaric (Croatie), qui ne sont plus parlementaires, ainsi que M. N. Treacy (Irlande), qui n'a participé à aucune des activités du Groupe consultatif en 2011.

Etant donné la nature du travail du Groupe consultatif, il est recommandé aux Groupes géopolitiques de désigner des candidats ayant une expérience suffisante des activités des Nations Unies au plan tant national qu'international. Il importe également que les candidats aient une bonne maîtrise de l'une, au moins, des deux langues de travail de l'UIP, à savoir l'anglais et le français. Des informations complémentaires figurent à l'annexe de ce document.

Les candidatures des Groupes géopolitiques concernés, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum), pourront être présentées jusqu'au mardi 3 avril à 12 heures.

COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

- Désignation des membres du Groupe consultatif de la Commission -

1. En avril 2007, le Conseil directeur a décidé de créer une commission des Affaires des Nations Unies. Cette décision faisait suite au développement du partenariat entre l'Union interparlementaire et l'ONU.
2. La Commission des Affaires des Nations Unies s'est vu confier un vaste mandat, qui consiste à :
 - évaluer les progrès accomplis dans la coopération entre l'UIP et le système des Nations Unies et proposer des stratégies d'action future;
 - tenir des auditions avec de hauts responsables onusiens;
 - examiner en détail le fonctionnement de l'ONU et la réforme des Nations Unies, en particulier la cohérence à l'échelle du système, l'efficacité institutionnelle et l'utilisation des deniers publics;
 - examiner la manière dont les parlements organisent leur travail vis-à-vis des Nations Unies; et
 - formuler des suggestions en vue d'une coopération plus structurée entre les organisations et assemblées parlementaires régionales et les Nations Unies.
3. Un groupe consultatif a été créé pour préparer le travail de la Commission (voir aussi www.ipu.org/cnl-f/182-advgr.htm). Celui-ci conduit des travaux de recherche et effectue des missions sur le terrain. Il rend compte à la Commission. Le Groupe consultatif compte normalement 15 membres, avec une représentation géopolitique semblable à celle du Comité exécutif. Les membres sont désignés par le Président de l'UIP en consultation avec les Groupes géopolitiques.
4. Durant les cinq années écoulées depuis sa création, la Commission a fait un travail important.
 - Elle a établi un Document d'orientation sur la nature des relations entre les Nations Unies et le monde des parlements, qui a ensuite été approuvé par les Parlements Membres de l'UIP et distribué sous une cote officielle de l'Assemblée générale des Nations Unies.
 - Elle a réalisé une enquête auprès d'une centaine de parlements sur la manière dont ils organisent leur travail vis-à-vis des Nations Unies. Cette enquête a montré que même si le dialogue parlementaire avec les Nations Unies n'a cessé de s'amplifier au fil des années, l'interaction potentielle entre les parlements et l'ONU, en particulier à l'échelon national, demeure largement inexploitée. Enfin, cette enquête a été utile aux délibérations de la Troisième Conférence des Présidents de parlement.
 - La Commission a tenu des auditions et des consultations avec de hauts responsables des Nations Unies, notamment avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les Hauts-Représentants des Nations Unies pour les pays moins avancés (PMA) et pour l'Alliance des Civilisations, le

Secrétaire exécutif adjoint de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

- Elle s'est penchée sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de plusieurs accords internationaux et a aidé à mobiliser davantage les parlementaires pour qu'ils prennent part aux processus d'examen national, dernièrement dans le cadre de la préparation de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV).
- La Commission a débattu et établi des déclarations officielles de l'UIP dans le cadre de plusieurs processus de négociations multilatérales, parmi lesquels les conférences internationales sur les changements climatiques et les PMA.
- Enfin, elle a facilité l'élaboration et l'adoption des résolutions successives de l'Assemblée générale des Nations Unies traitant de la coopération entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP.

5. Le Groupe consultatif joue un rôle important dans l'élaboration du travail de la Commission. Il a mené des missions en Tanzanie (2008), au Viet Nam (2009), au Ghana et en Sierra Leone (2011), pour examiner la mise en œuvre de la réforme et la cohérence du système des Nations Unies. Les constatations de ces missions ont été débattues par la Commission et distribuées aux Parlements Membres de l'UIP, ainsi qu'aux institutions des Nations Unies. Elles ont contribué à une plus grande implication des parlements dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et plans nationaux de développement.

6. Huit postes sont actuellement à pourvoir au sein du Groupe consultatif : deux pour le Groupe africain, un pour le Groupe arabe, un pour le Groupe Eurasie, un pour le GRULAC et trois pour le Groupe des Douze Plus. Etant donné la nature du travail du Groupe consultatif, il est recommandé aux Groupes géopolitiques de désigner des candidats ayant une expérience suffisante des activités des Nations Unies tant au plan national qu'au plan international. Il importe également que les candidats aient une bonne maîtrise de l'une, au moins, des deux langues de travail de l'UIP, à savoir l'anglais et le français.

7. Il importe par ailleurs que les candidats puissent consacrer le temps nécessaire aux activités du Groupe et qu'ils puissent bénéficier dans ce cadre d'un soutien matériel et financier de leur parlement. Il convient de rappeler que le Groupe consultatif se réunit trois fois par an (aux deux Assemblées de l'UIP et durant l'Audition parlementaire annuelle au Siège de l'ONU à New York). Le Groupe consultatif effectue en outre une mission par an. De plus, il est attendu de ses membres qu'ils participent activement aux sessions ordinaires de la Commission des Affaires des Nations Unies, qui se tient durant la seconde Assemblée de l'année.

8. Les Groupes géopolitiques sont invités à consulter leurs membres et à soumettre les candidatures avant le mardi 3 avril, à midi. Celles-ci devront être accompagnées d'un CV montrant clairement l'expérience des candidats en rapport avec les attentes du Groupe consultatif.